

**L'Action Régionale de l'Insee en Auvergne
un service de proximité pour les élus auvergnats
Centralisation à Lyon = danger pour l'égalité des territoires**

Le Directeur général de l'Insee s'est exprimé sur la réforme territoriale. Il préconise :

- Une seule direction régionale de l'Insee à Lyon où seraient transférés d'ici 2018 le service des études et de la diffusion et une partie de l'administration des ressources humaines de l'actuelle direction régionale de l'INSEE Auvergne.
- Si un établissement INSEE était maintenu en Auvergne, ses fonctions se limiteraient à la production statistique.

Conséquences de cette décision :

- La **disparition des études et de la diffusion réalisées en Auvergne** risque fortement d'entraîner l'impossibilité de recourir aux services d'études de l'Insee pour les acteurs publics auvergnats : le directeur général justifie le regroupement des études à Lyon par la **priorité donnée aux partenariats avec les institutions régionales situées à Lyon**. De plus le transfert se fait avec baisse d'effectifs.
De même, il y a un risque important de **disparition des services de conseil et expertise** assurés par les agents de l'INSEE auprès des acteurs publics auvergnats.
- La **disparition des emplois** liés à cette réorganisation, avec un transfert des agents et de leurs familles à Lyon, aura un **impact certain sur la population et l'économie locale**.

Les agents du Service d'Études et de Diffusion de la Direction régionale de l'Insee en Auvergne alertent dès à présent les acteurs publics sur les risques encourus par une délocalisation complète du Service d'Études et de Diffusion dans la future capitale régionale.

Face à ces risques, il apparaît indispensable de maintenir un service de proximité d'études, de conseil et expertise et de diffusion en Auvergne au-delà de 2018. C'est à cette seule condition que l'Insee pourra continuer à :

- **éclairer le débat public à une échelle territoriale pertinente, conforme aux compétences élargies des collectivités territoriales dans la réforme territoriale ;**
- **aider au pilotage des politiques publiques locales en plein essor en s'appuyant sur la forte reconnaissance de l'Insee en région liée à sa rigueur, son objectivité et son indépendance ;**
- **rendre les analyses locales accessibles à tout citoyen dans le cadre de la mission de service public de l'Insee.**